## COMMUNIQUÉ suite à l'interdiction du rassemblement « en mémoire de Nahel et contre les violences policières » prise par la Préfecture du Tarn

Les organisations syndicales, politiques, associatives, les collectifs militants signataires d'un appel à se rassembler samedi 15 juillet à Albi, « en mémoire de Nahel, contre les violences policières » dénoncent l'arrêté d'interdiction de ce rassemblement prononcé par le Préfet le vendredi 14 juillet.

Cette mesure constitue une véritable provocation de la part d'un Préfet aux ordres d'un gouvernement dont l'autoritarisme vise à museler toute contestation politique, toute expression populaire. C'est une atteinte grave à notre liberté de manifester, qui fait écho à d'autres interdictions du même type prises ailleurs dans le pays.

Faut-il rappeler qu'en mars dernier, dans le cadre du mouvement contre la réforme des retraites, le Préfet du Tarn faisait interpeller à leur domicile 6 manifestants de manière brutale, humiliante et parfaitement disproportionnée ? que 5 d'entre eux, dont trois représentants syndicaux, étaient traduits en justice pour leur participation à une manifestation populaire ? Faut-il encore rappeler que, pendant ce même mouvement contre la réforme des retraites, le Préfet a déployé un dispositif policier et militaire intimidant et disproportionné, pris des arrêtés comportant des mesures parfaitement injustifiées de nature à entraver les libertés d'expression et de manifestation ?

L'arrêté d'interdiction concernant le rassemblement de samedi s'inscrit dans ces pratiques autoritaires mises en œuvre par le Préfet du Tarn. La publication tardive de cet arrêté – la veille du rassemblement déposé – entrave les démarches en justice pour le contester de manière à rendre possible la manifestation prévue. Ces procédés constituent de graves atteintes à nos droits. Nous les dénonçons et revendiquons notre droit à manifester dans l'espace public, à exprimer nos revendications sociales et politiques. Nous déploierons l'activité nécessaire, devant la justice, pour faire reconnaître ces droits.

À force de multiplier les interdictions d'un droit constitutionnel, celui de manifester, de pratiquer une répression disproportionnée des mouvements sociaux et écologistes, d'employer une doctrine d'utilisation de la police dangereuse pour les libertés l'exécutif met la France au ban des démocraties.

## **Signataires**:

UD CGT Tarn – FSU 81 – SOLIDAIRES Tarn – La France Insoumise Tarn – Jeunes Insoumis 81 – NPA 81 – PEPS 81 – Castres Antifa – RESF 81 – LDH 81